Année académique 2025 - 2026 Département des Sciences, des Technologies et du Vivant

Master en sciences de l'ingénieur industriel - biochimie

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 46 Fax : +32 (0) 65 40 41 56 Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE MB419 Activité internationale			
Ancien Code	TEFB1M19	Caractère	Optionnel
Nouveau Code	MIBM1190		
Bloc	1M	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	**Charlotte SAUSSEZ** (saussezc@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		master / niveau 7 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'apprentissage permet de valoriser une activité internationale réalisée par l'étudiant·e au cours de son année académique. Elle est liée à la participation active à une activité internationale, sur une courte période. Cette activité internationale doit être validée selon les critères d'évaluation défini lors de l'inscription à l'activité à l'étranger. Cette activité doit être réalisée en anglais. Traditionnellement, cette unité d'enseignement vient valoriser la participation aux semaines internationales organisées dans le cadre du projet européen "Blended Intensive Program". Il s'agit d'une semaine intensive de cours et de laboratoires, dispensés en anglais, dans une Université ou une Haute Ecole partenaire. Ce programme intensif offre la possibilité d'une expérience internationale immersive courte, de se confronter à une autre culture, d'autres méthodes pédagogiques, une autre vision de la matière enseignée. Elle est source de dépassement de soi, de rencontre de l'autre mais également d'enrichissement scientifique et technique en bénéficiant de l'accès à d'autres laboratoires ou ressources.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Identifier, conceptualiser et résoudre des problèmes complexes**
- 1.1 Intégrer les savoirs scientifiques et technologiques afin de faire face à la diversité et à la complexité des problèmes rencontrés

Compétence 3 **Développer et appliquer les ressources techniques et technologiques liées au domaine de la biochimie**
- 3.1 Rédiger, présenter, discuter, et argumenter des rapports techniques et expérimentaux, protocoles, synthèses bibliographiques, résultats d'analyses, bilans, synthèses bibliographiques ou autres documents scientifiques sur base des données scientifiques et techniques actuellement disponibles (recherche de données pertinentes).

Compétence 4 **S'intégrer et contribuer au développement de son milieu professionnel**
- 4.5 Élaborer une stratégie de communication

Compétence 5 **Entreprendre et innover, dans le cadre de projets personnels ou par l'initiative et l'implication au sein de l'entreprise**
- 5.1 Prendre en compte les missions, visions stratégiques et enjeux de son cadre professionnel

Compétence 6 **Communiquer face à un public de spécialistes ou de non-spécialistes, dans des contextes nationaux et internationaux**
- 6.1 Maitriser les méthodes et les moyens de communication en les adaptant aux contextes et aux publics
- 6.2 Communiquer dans une ou plusieurs langues étrangères
- 6.4 Intégrer les réalités culturelles dans un contexte national et international

Compétence 7 **S’engager dans une démarche de développement professionnel**
7.1 Réaliser une veille technologique dans sa sphère d’expertise
7.4 Organiser son savoir de manière à améliorer son niveau de compétence
7.5 Actualiser ses connaissances et s’engager dans les formations complémentaires adéquates

Acquis d'apprentissage visés

Les acquis d'apprentissage visés sont :

- Renforcer les compétences techniques et non techniques des étudiants au travers de l'expérience
- Pouvoir comprendre et assimiler une matière en anglais et la restituer, avec un apport personnel
- Renforcer la pratique de l'anglais de manière active dans un cadre formel et informel
- Favoriser les échanges et la compréhension culturelle entre les différentes parties prenantes

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TEFB1M19A	Activité internationale	30 h / 3 C	(opt.)

Contenu

L'étudiant en choisissant cette activité d'apprentissage s'engage à prendre part à l'un des "blended intensive program" qui lui sera proposé dans sa discipline. Il s'engage également à réussir les épreuves qui lui seront proposées par les organisateurs et de suivre l'intégralité des activités organisées. Ceci afin d'assimiler les connaissances nécessaires et de profiter de l'expérience dans son ensemble.

Démarches d'apprentissage

Les démarches d'apprentissage proposées seront fonction des différents intervenants mais traditionnellement il s'agira de présentations orales avec des supports ppt mis à la disposition des étudiants, des travaux pratiques guidés et les notes associées. Des moments d'échanges et de questions / réponses sont également organisés avec l'ensemble des enseignants. Ceux-ci restent disponibles par rendez-vous en visioconférences ou par courriel en cas d'incompréhension. Les superviseurs / accompagnateurs sont également présents pour guider les étudiants et les aider à se dépasser mais aussi à lever certains doutes dans leur compréhension.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les étudiants seront accompagnés lors de cette expérience par un ou plusieurs enseignants de la discipline, ils seront ainsi accompagnés en cas de problème de compréhension des objectifs. Un test d'anglais leur sera proposé afin de définir si leur niveau actuel leur permet de participer de manière sereine à l'expérience.

Sources et références

Non applicable

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Non applicable

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les modalités d'évaluation sont propres à chacune des équipes organisatrices des "blended intensive program". La note obtenue à cette unité d'enseignenement sera celle obtenue lors de l'exercice d'évaluation proposé par les organisateurs. Les étudiants seront informés de la méthode d'évaluation au moment de leur inscription.

Dispositions complémentaires

Cette unité d'enseignement constitue un engagement ferme à participer à la semaine internationale "blended intensive program".

En cas de non participation, non justifiée (maladie, motif légitime, ...) une note de zéro sera attribuée à l'UE.

En cas de non participation, cette UE est non récupérable.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d’année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d’année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).